

L'Abbaye des Chanoines Réguliers de Saint Augustin de Bornhem

(1100-1120)

Le pays de Bornhem, situé entre Anvers et Termonde, près de Tamines, appartenait autrefois aux princes-évêques de Liège, qui l'avaient donné en fief depuis le onzième siècle aux châtelains de Gand. Ce fut un de ces seigneurs nommé Wenemar, qui y fonda vers 1100 une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin, dédiée à Notre-Dame. A ce moment, des églises ou des chapelles, desservies par des chanoines, existaient déjà à Bornhem, Haasdonk et Hingene ¹⁾. Ce Wenemar était vraiment une figure typique pour cette époque : d'une part il fonda un monastère pour le repos éternel de sa femme Lutgarde et de ses aïeux ²⁾ et d'autre part, il dépouilla les moniales de Moorsel ³⁾.

« *Ad usus Canoniorum ibidem regularium* » ⁴⁾, il dota le monastère de Bornhem de différents biens : toutes les dîmes de Martinesforthe qui appartenaient à Bornhem, une manse de terre entre Broelant et Gestlant, une terre appelée Stele dans la Vallée aux Poissons et le droit de pêche, la prairie à Buggenhout, qu'il avait achetée de l'abbé de Saint Laurent de Liège, avec 190 moutons, etc. ⁵⁾. En 1101 Manasses, évêque de Cambrai, confirma cette

¹⁾ DE MARNEFFE Edgar, *Cartulaire de l'Abbaye d'Afligem et des monastères, qui en dépendaient*, p. 21 (Analectes pour servir à l'Histoire Ecclésiastique de la Belgique, II^{me} Section: Série des Cartulaires et des Documents inédits, Louvain 1894, 1901).

²⁾ *Ibid.*, p. 23.

³⁾ BOLLANDISTES, *Vita Sanctae Gudulae*, Act. SS. Jan. I, 514-523.

⁴⁾ DE MARNEFFE, o. c., p. 21.

⁵⁾ *Ibid.*, p. 22.

donation, érigea le monastère en abbaye et concéda aux chanoines le droit d'élire librement leur abbé. Parmi les témoins de la charte, expédiée à cette occasion, nous trouvons le nom de Fulgence, premier abbé d'Affligem, qui obtiendra plus tard le monastère de Bornhem : « *S. Fulgentii Abbatis noui Monasterii* » ⁶⁾. Nous constatons une variante dans les noms de lieu, que l'évêque répète car il écrit Santforde pour Martinesforthe. Dom Bède Regaus, dernier prévôt d'Affligem, dit dans son histoire de Bornhem ⁷⁾, que cet endroit aurait été dédié à Saint Martin ⁸⁾.

Le premier abbé de Bornhem s'appelait Martin. En 1110 il apparaît pour la première fois comme témoin dans une charte de l'abbaye de Cortenberg. Odon, évêque de Cambrai, donna alors plusieurs autels aux moniales de Cortenberg et Martin signa le document comme abbé de Bornhem ⁹⁾. Probablement il n'était pas encore élu en 1104 puisque cette année-là le pape Paschal II confirma les possessions et les privilèges de Bornhem en s'adressant uniquement aux « *dilectis filiis Canonicis Sancte marie apud bornhem* » sans mentionner le nom de l'abbé ¹⁰⁾.

Durant l'abbatit de Martin, Bornhem obtint de Wenemar d'autre biens, situés à Buggenhout et à Steenhuffel. Le 13 mars 1112, le même Odon confirma cette donation et concéda le privilège de continuer les offices quand le pays est frappé par l'interdict mais à condition d'éloigner les laïques et de chanter « *sub silentio* » ¹¹⁾.

Martin eut comme successeur Siegfried, deuxième et dernier prélat de l'abbaye de Bornhem. Nous rencontrons son nom pour la première fois dans une charte de Gaucher, archidiacre de Brabant, adressée aux moniales de Forest. Celui-ci renonce en faveur du prieuré de Forest à ses droits sur les églises de Forest et d'Uccle. Siegfried signa le document comme second témoin après Waltelm, abbé de Jette ¹²⁾.

⁶⁾ DE MARNEFFE, o. c., p. 24.

⁷⁾ REGAUS BÈDE, *Hafflighemum Illustratum*, t. IV, col. 700-886 (Archives de l'Abbaye d'Affligem).

⁸⁾ *Ibid.*, col. 706.

⁹⁾ MIRAEUS, *Opera Diplomatica*, t. 2, suppl., pars 2, cap. 41, p. 959.

¹⁰⁾ DE MARNEFFE, o. c., p. 24.

¹¹⁾ DE MARNEFFE, o. c., p. 40-41.

¹²⁾ *Ibid.*, p. 44.

Dom Bède Regaus commet une erreur en se servant de ce diplôme : l'abbé Siegfried ne signa pas le premier et le duc Godefroid ne vint pas immédiatement après lui mais bien après plusieurs dignitaires ecclésiastiques. Probablement il n'avait à sa disposition que le texte incomplet de l'édition de Miraeus¹³⁾ car il écrivait l'histoire de Bornhem après la suppression de son abbaye, donc après la confiscation des archives par les Français. Son indignation le prouve suffisamment quand il parle des « *raptores antiquarum foundationum* »¹⁴⁾.

L'abbatiate de Siegfried ne fut point heureux : le monastère souffrit beaucoup des opérations militaires durant la guerre contre l'Angleterre au début du règne de Charles le Bon. Le Brabant était un allié de l'Angleterre et tout proche du faible monastère. Les chanoines se virent réduits à la misère et durent même prendre la fuite¹⁵⁾. Selon Dom Bède Regaus, l'abbé Siegfried s'était réfugié à Forest¹⁶⁾. L'archidiacre Gaucher renonça même à la redevance de douze deniers que lui devait l'abbaye de Bornhem à cause de l'indigence des fugitifs¹⁷⁾.

Siegfried ne vit d'autre moyen pour sauver son monastère que de l'incorporer à l'abbaye d'Affligem mais le prélat Fulgence refusa d'abord. On peut facilement deviner les causes de ce refus : l'appauvrissement de Bornhem, la situation politique, le relâchement de la discipline, conséquence inévitable des troubles de la guerre et du séjour prolongé en dehors du monastère, etc. Finalement Siegfried s'adressa à Burchard, évêque de Cambrai, qui réussit à convaincre l'abbé Fulgence et sa communauté¹⁸⁾. Deux chartes furent expédiées à cette occasion. En 1120 Burchard réunit l'abbaye de Bornhem à celle d'Affligem : « *Nos igitur Burnehensis Ecclesie fere ad nichilum redacte, desolatione condolentes, venerabilem Fratrem nostrum Fulgentium Affligemiensis Abbatem, et religiosum ecclesie sue Conventum, super hac necessitate convenimus et ut Abbatiam illam sub regula Sancti Augustini adnichilatam, regen-*

¹³⁾ MIRAEUS, *Opera Diplomatica*, t. 1, p. 677.

¹⁴⁾ REGAUS BÈDE, *Hafflighemum Illustratum*, t. IV, col. 711.

¹⁵⁾ REGAUS B., *Hafflighemum Illustratum*, t. IV, col. 712.

¹⁶⁾ *Ibid.*, col. 717.

¹⁷⁾ DE MARNEFFE E., o. c., p. 41-42.

¹⁸⁾ REGAUS B., o. c., col. 712-713.

dam, et sub regula Beati Benedicti emendandam susciperent, monuimus, rogauimus, petiuimus ». Elle avait alors quatre églises ou chapelles dépendantes : Haueschedunc, (Haasdonk), Hingene, Kereberga et Rimenham ¹⁹⁾. Le pape Callixte II approuva et confirma cette incorporation le 11 février 1121 ²⁰⁾. Siegfried, le dernier abbé augustin de Bornhem en devint le premier prieur bénédictin ²¹⁾.

Dom Wilfried VERLEYEN, O. S. B.

¹⁹⁾ DE MARNEFFE E., o. c., p. 53-54.

²⁰⁾ *Ibid.*, p. 56-57.

²¹⁾ REGAUS B., o. c., col. 718.